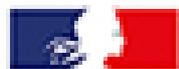


<https://saint-saens.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article349>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Programme pHARe

- Collège - La Vie Scolaire du collège -



Publication date: lundi 9 octobre 2023

Copyright © Cité scolaire Camille Saint-Saëns - Tous droits réservés

Programme de lutte contre le harcèlement à l'école



[VERS LE SITE DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE : pHARe](#)

---Â» Qu'est ce que le programme pHARe ?

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de 8 piliers :

Mesurer le climat scolaire.

Prévenir les phénomènes de harcèlement.

Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.

Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.

Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.

Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.

Suivre l'impact de ces actions.

Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

La politique de prévention s'est ainsi structurée autour du programme de lutte contre le harcèlement pHARe, qui s'appuie aujourd'hui sur un réseau de 400 référents académiques et départementaux, répartis sur tout le territoire pour traiter les situations de harcèlement signalées par les chefs d'établissement et grâce à la plateforme du 3018.

L'une des conditions de réussite du programme pHARe est qu'il soit connu de tous : c'est pourquoi la communication du numéro d'urgence qu'est le 3018 sera systématisée à chaque rentrée scolaire dans les carnets de correspondance et autres supports numériques.